55 millions d'euros pour la construction de bassins de confinement

Dossier de

de /> la rédaction de H2o July 2017

Dans le cadre du Plan de Relance Autoroutier signé avec l'État en août 2015, la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) investit 55 millions d'euros pour protéger la ressource en eau sur son réseau. Le concessionnaire-exploitant va créer d'ici 2020, sur 25 sites de son réseau, plusieurs bassins de protection de la ressource en eau.Â

Ces bassins de confinement et de traitement des eaux ont pour objectif d'assurer le traitement par décantation de la pollution chronique issue du trafic. Ils sont équipés d'un ouvrage de contrà le en sortie de bassin permettant le confinement grâce à un systà me de vannes et de clapets. En entrée de bassin, un ouvrage de dérivation assure, une fois la pollution confinée, l'écoulement des eaux non polluées vers un circuit secondaire. Face à d'éventuels cas de pollution accidentelle, ces bassins doivent également garantir tout risque d'altération des milieux environnants. Sur ces sites, le réseau d'assainissement latéral à l'autoroute est étanchéfié, afin d'empêcher toute infiltration de polluants da le sol. Aprà un premier site réalisé en 2016, sur l'A1 à Vallée de la Somme, SANEF réalisera entre fin juin et novembr 2017, les travaux d'aménagement de 10 sites sur l'A4 et 2 sites sur l'A1. Pour cette deuxià me vague de travaux, 25 millions d'euros seront investis. La dernià re vague concernera 12 autres sites.

Principe de fonctionnement d'un bassin de confinement

ÂÂ